



SENSIBILISONS ENSEMBLE LES ELEVEURS A LA SECURITE ET A LA BIOSECURITE

En juin 2022, la Commission Filière Animale de LCA a souhaité développer des travaux autour de la sécurité et de la biosécurité en élevage.

Une première phase des travaux, de septembre 2022 à mars 2023, a permis de dresser un état des lieux de toute la réglementation et les bonnes pratiques qui existent sur les thématiques de biosécurité et sécurité des personnes qui interviennent en élevage, toutes filières animales.

Ce document propose des pistes d'amélioration afin de faire progresser les pratiques et de permettre un environnement plus sûr et sain pour les éleveurs, les animaux d'élevage et les intervenants extérieurs. La communication et la sensibilisation sont des axes d'améliorations plusieurs fois cités.

Sur la base des travaux précédents, La Coopération Agricole lance **une campagne de communication sur les réseaux sociaux**, rappelant les bonnes pratiques pour renforcer **sécurité et biosécurité** en élevage.

Cette campagne s'étend du **8 avril jusqu'au 29 avril 2024** et sera composée de **10 messages courts et impactants**. Ces messages seront diffusés sur Twitter/X de La Coopération Agricole, et sur les LinkedIn des filières animales. Chaque visuel renverra à des ressources documentaires disponibles sur le site internet de La Coopération Agricole.

Afin que cette campagne ait du poids, **nous faisons appel aux coopératives** adhérentes à La Coopération Agricole sur une des filières animales **pour relayer les messages** qui vont être postés sur les réseaux sociaux. Nous comptons sur vous **pour que ces messages atteignent les adhérents** coopérateurs.

Nous vous en remercions et espérons que cette campagne sera prise en main par les adhérents, que les messages seront largement partagés et qu'ils mèneront à l'amélioration de la sensibilité des acteurs aux notions de sécurité et de biosécurité en élevage.



Voici une des images de la campagne de communication